- Familles Saint-Albanaises
- **●** Enfants de 4 à 14 ans
- Quotient Familial inférieur ou égal à 799€



Le Pass'Alban est un coup de pouce pour favoriser la pratique sportive et culturelle des plus jeunes saint-albanais.

Si votre quotient familial est inférieur ou égal à 799 €, la ville prend en charge 50 % du coût d'une adhésion par enfant et par an, dans la limite de 50 € par an et par enfant.

Plusieurs enfants âgés de 4 à 14 ans d'une même famille peuvent être aidés (prévoir une fiche d'inscription par enfant).

NOUVEAU

Le Pass'Alban est accessible aux Saint-Albanais qui pratiquent une activité dans un **club extérieur*** à la commune (Handball, Basket...) si l'activité n'existe pas à Saint-Alban.

*si accord entre la Commune et le club extérieur.

MODALITÉS

- Remplir la partie fiche d'inscription ci-contre (un feuillet par enfant) et la déposer accompagnée des pièces justificatives indiquées ci-dessous en mairie ou par courriel à accueil@mairie-stalban.fr du 5 septembre au 6 octobre 2023.
- Merci de vous munir des photocopies des documents suivants :
 - 00 Attestation CAF (de moins de 3 mois) attestant d'un quotient familial inférieur ou égal à 799 €
 - OO Livret de famille ou justificatif du représentant légal de l'enfant
 - OO Pièce d'identité du représentant légal de l'enfant
 - *OO* Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer,facture EDF/GDF, eau ou téléphone)
- // Si vous êtes éligible au PASS' ALBAN, la ville de Saint-Alban vous délivrera votre coupon PASS' ALBAN tamponné.
- La somme attribuée par la ville sera directement déduite du montant de la cotisation annuelle à régler auprès du club ou de l'association choisi(e).

PLUS D'INFO

Ville de Saint-Alban Square Georges Brassens 05 62 75 93 93



www.saint-alban31.fr

Fiche d'inscription

riche a macription
Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :/
Club ou association partenaire :
Montant de la cotisation :€
Nom et Prénom du responsable légal de l'enfant :
Adresse :
Tel*:
Courriel*:
Montant du Quotient Familial :
Le/202 Signature du responsable légal
*vos coordonnées personnelles sont utilisées uniquement pour vous contacter si nécessaire.
PASS'ALBAN
NE PAS REMPLIR : CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE
Club ou Association :
La Mairie de Saint-Alban certifie attribuer la somme de :€
Pour l'enfant :
Domicilié :